**Quel avenir pour notre grève ?**

**La FECQ / FEUQ, ou comment diviser le mouvement étudiant**

**Texte rédigé par trois étudiantEs en travail social de l’Université de Montréal**

La hausse prévue par le gouvernement libéral de 1625$ en cinq ans est un symbole fréquemment utilisé par plusieurs acteurs et actrices du mouvement étudiant, tout comme les 103 millions de 2005. En effet, c’est fréquemment la symbolique de l’argent qui est utilisée, en premier plan, afin d’expliquer cette hausse, en oubliant de parler des autres raisons derrière cette augmentation (idéologie néolibérale, malfinancement et privatisation des universités, etc.) Néanmoins, il ne s’agit là que d’une partie de la réalité

Tout comme en 2005, où la réforme de l’Aide financière aux études (AFE) allait plus loin que la simple conversion de 40M$ de bourses en prêts et le retrait de 63M$ du programme de bourses, la hausse décriée en 2012 est plus importante si on tient compte de la facture globale. Mentionnons d’abord la hausse annoncée en 2007, celle qui a augmenté notre facture de 30%, soit du 50$ cumulatif, par session, pendant cinq ans. Ensuite, les frais de scolarité ne sont pas les seuls montants apparaissant sur nos factures d’études puisque celles-ci comportent également des frais afférents qui selon la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) atteindront près de 900$ d’ici 2016-2017 et c’est sans compter toutes les autres qui s’ajoutent (loyer, électricité, téléphone, etc.) Ainsi, à compter de 2016-2017, la facture globale d’une année d’étude sera de 4 700$ et non pas de 3 793$, comme les fédérations le martèlent pourtant systématiquement[[1]](#footnote-1).

En parallèle, l’État se désengage de plus en plus de l’éducation et des services publics, faisant assumer une part grandissante de ces dépenses aux individus, indépendamment de leur capacité de payer. À ce titre, il est important de noter que de 1988 à 2009, la répartition de l’investissement public dans l’éducation est passée de 87 à 65,8%, celle du privé est passée de 7,5 à 22% et celle des étudiants et étudiantes, de 5,4 à 12,2% et que ce désengagement se poursuit[[2]](#footnote-2). Ainsi, pour reprendre les mots d’une récente étude de l’Institut de recherches et d’informations socioéconomique (IRIS), la hausse ne vise pas à augmenter les revenus des universités, mais à « *changer la façon dont on finance l’éducation.* »[[3]](#footnote-3).

Alors que la Coalition large de l’association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) défend une position ferme contre toute hausse des frais de scolarité, tout en revendiquant la gratuité scolaire, les fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) ont des positions moins claires à ce sujet. Malgré le fait que ces jours-ci on les entend répéter que la hausse n’est pas négociable, à l’instar de la CLASSE, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont un historique d’ententes à rabais négociées dans un flagrant manque de respect pour les associations étudiantes grévistes.

Dans les lignes suivent, nous chercherons à mettre en garde les étudiantes et étudiants présentement en grève contre la potentielle récupération du mouvement de grève par les fédérations étudiantes. Nous souhaitons rappeler que cette hausse n’est en aucun négociable : si nous sommes dans la rue, c’est pour que ces fameux 1625$ ne se retrouvent jamais sur nos factures, et pour que du primaire à l’université, le droit à l’éducation soit respecté. Dit autrement, par un seul dollar de plus en frais de scolarité ne sera accepté, et aucun type d’entente (impôts préuniversitaire, remboursement proportionnel au revenu, crédits d’impôts, etc.) ne sera considéré en échange de l’annulation de cette hausse. Enfin, la grève générale étudiante de ce printemps porte en elle la volonté de questionner le rôle de l’éducation dans la société québécoise. L’éducation doit reprendre ses droits !

**Comment fonctionnent les fédérations étudiantes ?**

En février 1989, la Fédération des étudiants et étudiantes du Québec (ancêtre de la FEUQ) est créée, par des efforts d’associations universitaires (dont la Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l’Université de Montréal-FAÉCUM), qui se sont marginalisées dans le mouvement étudiant tout en dénonçant le syndicalisme combatif de l’Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANÉÉQ)[[4]](#footnote-4). La FECQ arrive peu de temps après, dénonçant « *le recours répété à la grève réactionnaire* »[[5]](#footnote-5) et privilégiant « *des partenariats utiles* »[[6]](#footnote-6) entre la population étudiante et le gouvernement. Dans la structure même les fédérations étudiantes, beaucoup de place laissée aux exécutifs (locaux et nationaux), considérés comme une élite éclairée, mais gardant pour elle les informations privilégiées, assurant ainsi l’avilissement et la démobilisation de leurs membres.

À la FECQ, l’instance décisionnelle suprême est un congrès, qui s’est réuni pour la dernière fois en novembre 2011. À la FEUQ, en plus du congrès se réunissant quatre fois l’an, il y a une assemblée générale annuelle dont le fonctionnement concret demeure élusif. Ajoutons à cela, pour les lecteurs et lectrices de l’UdeM, que c’est la FÉACUM est membre de la FEUQ. Ce privilège est réservé aux représentants et représentantes de la FÉACUM qui siègent aux instances nationales.

Nous nous permettrons ici un brin de comparaison entre les sites web de l’ASSÉ et ceux des fédérations étudiantes. Sur le premier, toute information utile est disponible de façon claire : procès-verbaux, statuts et règlements, états financiers, etc. Sur celui de la FECQ, on peut trouver les procès-verbaux des congrès, mais les informations sur les structures ressemblent davantage à une présentation à caractère politique qu’à un document officiel. Le site web de la FEUQ, quant à lui, est encore plus opaque.

La stratégie de négociation des fédérations, qui consiste en le fait d’opter pour le lobbyisme et les partenariats avec les élus-e-s, plutôt que privilégier l’établissement d’un rapport de force constant, a pour effet secondaire de propulser de nombreux exécutants et nombreuses exécutantes dans l’arène politique. Est-ce un hasard si André Boisclair, qui fut président de la FAECQ (ancêtre de la FECQ) en 1984-1985 s’est par la suite retrouvé à la direction du Parti Québécois ? De même, est une coïncidence si François Rebello, président de la FEUQ de 1994 à 1996, s’est par la suite retrouvé à la vice-présidence du Parti Québécois (PQ) de 2005 à 2009 avant d’aller rejoindre François Legault dans la Coalition Avenir Québec (CAQ) aux débuts de 2012 ? Par ailleurs, est-ce le rôle des fédérations étudiantes et de ces exécutantes et exécutants que de se tailler une place en politique plutôt que de défendre les intérêts et idées des associations qu’ils ou qu’elles représentent ? Ainsi, comment expliquer qu’à l’issu de la grève de 2005, alors que la FEUQ venait de signer une entente à rabais, 110 000 étudiants et étudiantes des 200 000 grévistes se prononçaient en opposition à cette même époque ?

Finalement, un autre exemple du fonctionnement des fédérations étudiantes concerne les ententes triparties que la FECQ tente d’établir avec les associations étudiantes qui en sont membres et l’administration des cégeps. L’objectif de ces ententes vise à ce que les cotisations étudiantes soient versées directement du cégep à la FECQ, plutôt que de passer par l’association locale de la fédération nationale[[7]](#footnote-7). Que se passerait-il si l’association en question et la fédération collégiale développaient des relations tendues ? Considérant que l’administration a tout intérêt à éviter que l’association étudiante locale s’associe à un regroupement plus combatif (comme l’ASSÉ), il pourrait assez ardu de faire reconnaître un processus de désaffiliation, par exemple.

**Le Rassemblement national étudiant (RNÉ)**

Les 7 et 8 mai dernier, une cinquantaine d’associations étudiantes membres de tous les regroupements nationaux (FECQ, FEUQ’, TaCEQ[[8]](#footnote-8), ASSÉ), ou non-affiliées, se sont rencontrées à Québec dans le cadre du Rassemblement étudiant. Convoqué par les associations membres de l’ASSÉ, la RNÉ visait à « *construire de nouvelles solidarités et alliances permettant un front plus large uni de résistance au gouvernement* (et conséquemment à) *mettre de côté les divisions corporatistes* »[[9]](#footnote-9). Les exécutifs nationaux étaient invités à y assister, mais n’ont pas eu droit de parole et encore moins droit de vote.

Les associations étudiantes présentes lors de cette rencontre ont pris position contre la hausse des frais de scolarité annoncée pour 2012, ainsi que celle de 2007. Plutôt que de prendre de l’argent dans les porte-feuilles des étudiants et étudiantes, la RNÉ a mis de l’avant « *la réinstauration de la taxe sur le capital des institutions financières, l’ajout de nouveaux paliers d’imposition et l’augmentation des taxes des grandes entreprises* »[[10]](#footnote-10). Les associations présentent ont également pris position pour que l’impôt post-universitaire, le remboursement proportionnel au revenu ou la bonification de l’aide financière aux études ne constituent pas « *des mesures palliatives acceptables à une hausse des frais de scolarité* »[[11]](#footnote-11).

Un autre aspect essentiel de cette rencontre est l’entente minimale, visant à officialiser l’alliance entre les associations étudiantes et leurs regroupements nationaux distincts. Cette entente décline en trois clauses :

« 1- La clause de solidarité : Que chacun des associations nationales, refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l’une d’entre elles.

« 2- La clause de non-recommandation : Que les association étudiantes nationales s’engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales ou instances locales le dernier mot

« 3- La clause de non-dénonciation : Que les associations étudiantes et les associations locales s’engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales. »[[12]](#footnote-12)

Cette entente n’est pas sans rappeler l’alliance entre l’ANÉÉQ et la FEEQ en 1990 où la première mettait temporairement de côté sa position sur la gratuité scolaire et la seconde renonçait ponctuellement à l’IPU (impôt post-universitaire), une position mise de l’avant par une de ses membre : la FAÉCUM.

À la suite RNÉ, les associations étudiantes locales devaient se positionner en assemblée générale en faveur de ces clauses, afin que leurs regroupements respectifs prennent position par la suite. Résultat : la TaCQ, l’ASSÉ et la FECQ ont ratifié l’entente minimale. La FEUQ ne l’a jamais fait, sous prétexte que la « *la clause de non-recommandation poserait problème puisque la FÉACUM et la Fédération étudiante de l’Université de Sherbrooke, toutes deux membres de la FEUQ, ne fonctionnent pas par assemblée générales* »[[13]](#footnote-13).

Le 2 mars 2012 dernier, lors d’un point de presse annonçant un appel à la grève générale, le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin a renié les mandats pris par les assemblées générales des associations membres de la fédération en déclarant que la « *la FECQ s’est toujours fait un point d’honneur à communiquer avec les forces de l’ordre pour que les manifestations restent pacifiques. Nous dénonçons la violence, aussi bien de la part des policiers que des manifestants* ». Or, une des clauses stipulait justement que les associations signataires s’engageaient à ne pas dénoncer les actions des autres.

Que reste-t-il de l’entente minimale alors que le 22 mars approche à grand pas ?

Comment répondre aux gens qui en appellent à mettre de côté les divergences idéologiques au profit d’une lettre contre la hausse des frais de scolarités ?

À la lumière des divers éléments qui précèdent, peut-on vraiment imputer aux associations membres de la CLASSE l’absence d’une réelle volonté de collaboration entre la frange combative et celle plus « concertationiste » ?

Jusqu’à où faudra-t-il diluer les principes plus larges de la lutte étudiante actuelle (gratuité scolaire, hausse non-négociable, refus de toute entente à rabais) au profit d’une alliance à tout prix du mouvement étudiant ? Pour nous, auteur-e-s de ces lignes, il est clair que les véritables responsables de la division du mouvement étudiant sont les exécutifs de la FECQ et de la FEUQ. Nous considérons que l’ASSÉ a agi de bonne foi[[14]](#footnote-14), et que ce qu’elle défend de toute façon, en rejetant clairement toute entente à rabais, c’est le droit à l’éducation et non sa propre position politique. Nous ne pouvons en dire autant des fédérations étudiantes.

**Les récupérations de 1996 à 2005**

Actuellement, une grande majorité des étudiants et étudiantes du Québec se positionne contre la hausse des frais de scolarité et votent en faveur de la grève générale illimitée. C’est seulement un mois après le déclenchement de la grève, cette dernière réunissant alors plus de 120 000 étudiants et étudiantes, que la FECQ s’est positionnée par rapport à celle-ci et a appelé ses membres à intégrer le mouvement.

Ces différents événements nous amènent à questionner l’issue de la grève de 2012, principalement en raison de ce qui s’est passé en 1996 et 2005, d’abord dans la souci de prévenir une troisième récupération du mouvement étudiant par les fédérations et surtout pour tenter de démocratiser et redonner le pouvoir aux associations étudiantes locales du Québec[[15]](#footnote-15).

En 1996, alors que Mouvement pour le droit à l’éducation (MDE) appelait à la grève et que plusieurs associations étudiantes suivaient cette vague, ce n’est qu’après un mois de grève de plusieurs milliers d’étudiants et d’étudiantes, d’actions de perturbations et de manifestations que la FECQ appelle ses membres à se joindre au mouvement.

C’est à ce moment que la FECQ et FEUQ, sans mandat de leurs associations étudiantes membres, décident d’entamer des négociations avec le gouvernement, sans y convier le MDE, pourtant principal représentant des étudiants et étudiantes en grève. C’est la première entente à rabais négociée par les fédérations puisque le gel des frais de scolarité sera accompagné de d’autres mesures, notamment l’instauration de « frais spéciaux incitatifs à la réussite » aussi appelé taxe de l’échec.

En 2005, le scénario se répète. La FECQ appelle ses membres à entrer en grève alors que 50 000 étudiants et étudiantes sont déjà en grève à l’appel de la CASSÉÉ (Coalition de l’association pour une solidarité étudiante élargie). La FEUQ fait de même, une première dans son histoire. Une fois de plus, les fédérations négocieront avec le gouvernement en excluant l’association étudiante à l’origine du mouvement de grève et représentant le plus grand nombre de grévistes. Sans mandat, les élus de la FEUQ feront une sortie publique pour annoncer la fin de la grève, alors que l’issu des négociations de correspondait pas aux revendications de la majorité des étudiants et étudiantes. Résultat : la coupure de 103M restait pour l’année 2004-2005, suivie d’une réinjection de 70M en 2005-2006, et du retour total l’année d’après. Au final, l’entente conclue entre les fédérations étudiantes et le gouvernement permettait tout de même un endettement étudiant global de 140M. Suite à 2005, plusieurs associations étudiantes membres de la FEUQ ont amorcé un processus de désaffiliation, motivée par un « *désir* (…) *de mettre de l’avant une structure nationale de représentation plus décentralisée* »[[16]](#footnote-16). Ainsi, en 2008-2009, l’[Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS)](http://www.aelies.ulaval.ca/) [Confédération des associations d’étudiants et étudiantes de l’Université Laval (CADEUL)](http://www.cadeul.ulaval.ca/), le [Regroupement des étudiants et étudiantes de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l’Université de Sherbrooke (REMDUS)](http://www.remdus.qc.ca/) [Students’ Society of McGill University (SSMU)](http://ssmu.mcgill.ca/) ont quitter la fédération universitaire afin de fonder la Table de Concertation étudiante du Québec (TaCEQ) avec pour objectif une transparence accrue et un respect fondamental de l’autonomie locale. Jusqu’à présent, la CLASSE et la TaCEQ sont parvenues à s’entendre sur plusieurs points, notamment par la signature de l’entente minimale et la manifestation conjointe du 1er mars à Québec.

**Conclusion ?**

L’histoire des luttes étudiantes des dernières années nous donne toutes les raisons de croire qu’un tel scénario pourrait se répéter encore aujourd’hui, un scénario où les fédérations tenteraient de récupérer le mouvement de grève et négocieraient une entente à rabais, sans mandat de leurs membres. Cette crainte qui nous pousse aujourd’hui à écrire ce texte et à le diffuser largement, afin d’empêcher que l’histoire se répète à nouveau. Est-ce un hasard s’il fallut attendre un mois après que les associations membres de la CLASSE aient amorcé le mouvement de grève pour que les fédérations étudiantes se positionnent enfin en faveur d’une contestation générale ? Celles-ci auront le beau dire que la hausse n’est pas négociable, leur soudaine radicalisation laisser planer un doute sur leur réelle volonté. Cherchent-t-elles à rallier les associations étudiantes dissidentes qui se sont rapprochées de la CLASSE ? Risque-ton une récupération où l’on se verrait alors imposer des solutions alternatives à la hausse comme l’IPU, le RPR ou encore l’abolition du crédit d’impôt ? N’oublions pas qu’il s’agit de fausses solutions ne remettant pas en question le processus de marchandisation de l’éducation, ce que l’instauration de la gratuité scolaire pourrait corriger.

Le choix démocratique de nos associations étudiantes respectives, d’être affilié à la CLASSE, n’est pas un par défaut, contrairement à notre affiliation à la FEUQ qui nous est imposée. Nous tenons ici à rappeler l’importance de la hiérarchie qui nous sépare de l’exécutif de la fédération universitaire, car c’est la FÉACUM qui est membre, et non les étudiants et étudiantes du campus de l’UdeM. La CLASSE, notamment par ses principes de démocratie directe et de justice sociale nous apparait clairement comme la seule instance pouvant représenter et défendre les intérêts et les revendications des étudiants et étudiantes du Québec dans d’éventuelles négociations avec le gouvernement. La raison est fort simple ; ce que défend la CLASSE est ce qui est adopté dans les assemblées générales des associations qui en sont membres, et aucun mandat adopté en congrès n’est contraignant pour ces associations. De plus, au-delà des enjeux de la grève actuelle, ce sont les valeurs défendues par la CLASSE (la gratuité scolaire) qui motive notre choix. Elle permet et ouvre la porte à un véritable débat sur l’éducation et le rôle des universités dans la société québécoise et pas seulement à une série de faux gains cachant toujours un recul, comme ce fut la cas avec la victoire contre la hausse de 1996, suivie de l’instauration de la taxe à l’échec. Étudiants et étudiantes, il est de notre devoir de rester vigilant et de s’opposer à toute entente qui ne serait pas démocratique et qui ne respecterait pas nos revendications et nos intérêts. N’acceptons pas de nous faire flouer une fois de plus et restons solidaires !

**Pour en savoir d’avantage**

Sur les fédérations étudiantes :

***Force étudiante critique***:

[**http://www.forceetudiantecritique.org/**](http://www.forceetudiantecritique.org/)

***Ce que la FEUQ et FECQ ne vous diront jamais****:*

[**http://stopfecqfeuq.wordpress.com/**](http://stopfecqfeuq.wordpress.com/)

Regroupements nationaux :

***Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)*** :

[**www.asse-solidarite.qc.ca/**](http://www.asse-solidarite.qc.ca/)

[**http://www.bloquonslahausse.com/**](http://www.bloquonslahausse.com/)

***Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ)* :**

[**http://www.tableetudiante.qc.ca/**](http://www.tableetudiante.qc.ca/)

**Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) :**

[**http://www.feuq.qc.ca/**](http://www.feuq.qc.ca/)

**Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) :**

[**http://www.fecq.org/**](http://www.fecq.org/)

1. Ensemble bloquons la hausse, en ligne, Site internet : http://www.bloquonslahausse.com/tout-sur-la-hausse-des-frais/la-hausse-des-frais-expliquee/ [↑](#footnote-ref-1)
2. Martin, Éric & Tremblay-Pépin, Simon. *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ? – Huit arguments trompeurs sur la hausse*. Publié en ligne. Institut de Recherche et d’Informations Socio-économiques (IRIS), 8 mai 2011, p.8 [↑](#footnote-ref-2)
3. Martin, Éric & Tremblay-Pépin, Simon. *Idem,* p.8 [↑](#footnote-ref-3)
4. Lacoursière, Benoît*, Histoire du mouvement étudiant au Québec*, Montréal, Édition :Sabotart, p.70 [↑](#footnote-ref-4)
5. FECQ, « La représentation au sein de la FECQ : fondements, structures, positions et comportements », Camp de formation 1994, 9-10-11 septembre, St-Côme, p.3 [↑](#footnote-ref-5)
6. FECQ, « L’avis sur le rapport de la CEEQ », Montréal, mars 2001, p.2 [↑](#footnote-ref-6)
7. FECQ, « Rapport d’avancement plan de travail institutionnel 2011-2012 », 4-5-6 novembre 2011 [↑](#footnote-ref-7)
8. Table de concertation étudiante du Québec [↑](#footnote-ref-8)
9. Rassemblement national étudiant, « cahier de préparation », mai 2011 [↑](#footnote-ref-9)
10. Rassemblement national étudiant, « résumé des mandats», p.1 [↑](#footnote-ref-10)
11. Rassemblement national étudiant, « résumé des mandats», p.1 [↑](#footnote-ref-11)
12. Rassemblement national étudiant, « résumé des mandats», p.2 [↑](#footnote-ref-12)
13. Ferreira, Elsa, journal le Quartier Libre (journal indépendant des étudiants de l’université de Montréal, 6 mars 2012, (En ligne), http://quartierlibre.ca/2012/03/entente-pas-si-cordiale/ [↑](#footnote-ref-13)
14. Nous définissons la bonne foi comme le fait de ne pas chercher à diviser, intimider, manipuler, désinformer ou employer tout autre moyen dans le but de discriminer le mouvement étudiant. [↑](#footnote-ref-14)
15. Cyr, Marc-André, « Grève étudiante : la tragédie, la farce et la FEUQ », journal Voir, Mercredi 7 mars 2012, (en ligne), http://voir.ca/marc-andre-cyr/2012/03/07/greve-etudiante-la-tragedie-la-farce-et-la-feuq/ [↑](#footnote-ref-15)
16. Site internet de la Table de Concertation Étudiante du Québec : http://www.tableetudiante.qc.ca/a-propos-2 [↑](#footnote-ref-16)